



HU : Membre délégué de: Européen Association for Children in Hospital (EACH)

La Convention des droits de l'enfant a 25 ans ! HU, s'interroge: en Belgique tout enfant bénéficie-t-il des mêmes droits à la santé?

Ce 20 novembre 2014, en ce jour anniversaire de la «**Convention des droits de l'enfant**», plus que jamais **HU** doit appuyer **le droit de tout enfant** à disposer de moyens de préserver son potentiel de santé globale, sans discrimination, construit durant son enfance et son adolescence.

Protéger ce capital représente un enjeu majeur de santé publique et sur le plan économique d'où l'importance d'une politique de santé pédiatrique centrée sur l'intérêt supérieur de chaque enfant.

En Belgique, beaucoup d'enfants hospitalisés sont ou le restent par «défaut »...

c'est-à-dire par manque de reconnaissance légale de tous les besoins de soins pédiatriques continus à domicile et la non valorisation des soins de santé primaires.

Il existe cependant:

- a) des expériences positives, souvent initiées par le secteur privé et soutenues par du mécénat ;
- b) la signature de la Convention des droits de l'enfant, le 25 novembre 1991 ;
- c) la reconnaissance des principes de la charte de EACH à tous les niveaux de pouvoir ;
- d) l'analyse de différentes études montre une corrélation entre, d'une part, le développement des soins de santé primaires à domicile et, d'autre part, les résultats relatifs aux indicateurs de santé, au partage de savoir, à la satisfaction des bénéficiaires et au moindre coût pour la sécurité sociale.

Malgré ces arguments, le dossier des « Soins pédiatriques à domicile » avance beaucoup trop lentement. Dans un contexte qui prône une sortie d'hospitalisation de plus en plus rapide :

- 1) Comment respecter l'intérêt supérieur de tout enfant et assurer la continuité des soins pédiatriques de haute qualité technique et relationnelle en toute sécurité à domicile ?
- 2) Comment protéger les droits de l'enfant, en matière de santé et l'accès aux soins en cette période de crise économique qui perdure, augmente la pauvreté et dont l'impact négatif menace les droits de tout enfant à la santé ?

Ce questionnement s'adresse à tous et est l'affaire de tous.

Perspectives de HU 2014-2015

- Favoriser le travail avec les réseaux de proximité, faciliter la communication et l'information et mieux l'adapter aux besoins des patients, sur base de l'expertise et de l'évaluation des services de soins pédiatriques existants;
- Récueillir des témoignages de patients, de parents, de professionnels multidisciplinaires via des brainstorming, conférences de presse, flash TV communautaires et autres stratégies;
- Poursuivre le travail à tous les niveaux de pouvoir, avec le SPF santé publique et nos différents partenaires pour maintenir les acquis de **HU** et les partager.